CC du Sisteronais-Buëch (Siren : 200068765)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sisteron
Arrondissement	Forcalquier
Département	Alpes-de-Haute-Provence
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	14/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Daniel SPAGNOU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	BP 100
Code postal - Ville	04203 SISTERON
Téléphone	04 92 31 27 52
Fax	04 92 31 99 02
Courriel	contact@ccsisteronais.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 775

Densité moyenne	17,25

Périmètre

Nombre total de communes membres : 60

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
04	Authon (210400164)	63
05	Barret-sur-Méouge (210500146)	182
04	Bayons (210400230)	193
04	Bellaffaire (210400263)	142
05	Chanousse (210500336)	40
04	Châteaufort (210400503)	27
04	Clamensane (210400578)	179
04	Entrepierres (210400750)	383
05	Éourres (210500476)	129
05	Étoile-Saint-Cyrice (210500518)	30
04	Faucon-du-Caire (210400859)	61
05	Garde-Colombe (200054211)	531
04	Gigors (210400933)	63
05	La Bâtie-Montsaléon (210500161)	258
26	Laborel (212601538)	99
26	Lachau (212601546)	244
04	La Motte-du-Caire (210401345)	573
05	La Piarre (210501029)	95
05	Laragne-Montéglin (210500708)	3 594
05	Lazer (210500732)	355
05	Le Bersac (210500211)	143
04	Le Caire (210400370)	75
05	L'Épine (210500484)	209
05	Le Poët (210501037)	798
04	Melve (210401188)	124
05	Méreuil (210500765)	89
04	Mison (210401238)	1 150
05	Monêtier-Allemont (210500781)	294
05	Montclus (210500815)	56
05	Montjay (210500864)	106
05	Montrond (210500898)	85
05	Moydans (210500914)	44
04	Nibles (210401378)	42
05	Nossage-et-Bénévent (210500948)	16
05	Orpierre (210500971)	391
05	Ribeyret (210501177)	114
05	Rosans (210501268)	478
05	Saint-André-de-Rosans (210501292)	154
05	Sainte-Colombe (210501359)	51
04	Saint-Geniez (210401790)	107

05	Saint-Pierre-Avez (210501557)	31
05	Saléon (210501599)	90
05	Salérans (210501607)	85
05	Savournon (210501656)	259
05	Serres (210501664)	1 312
05	Sigottier (210501672)	89
04	Sigoyer (210402079)	107
04	Sisteron (210402095)	7 834
05	Sorbiers (210501698)	36
04	Thèze (210402160)	239
05	Trescléoux (210501722)	315
04	Turriers (210402228)	343
05	Upaix (210501730)	467
04	Valavoire (210402285)	39
05	Val Buëch-Méouge (200053148)	1 368
05	Valdoule (200075059)	228
04	Valernes (210402319)	251
04	Vaumeilh (210402335)	276
05	Ventavon (210501789)	624
26	Villebois-les-Pins (212603740)	15

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 38

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz *Création et aménagement d'une Zone d'Activités pour l'implantation d'un parc éolien dans le cadre de la promotion et du développement des énergies renouvelables. Ensemble de compétences nécessaires à la création de Zones de Développement de l'Eolien. Actions et opérations d'intérêt communautaire relatives à tout projet permettant le développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, bois, biomasse, biogaz...)*
- Hydraulique *Suivi des contrats rivières Buëch et Durance.*
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) *Soutien aux actions de maîtrise d'énergie dans le cadre de schémas départementaux.*
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *Création d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) conformément aux dispositions des articles L.2224-8-III, R.2224-19-19-1, R2224-19-5, R.2224-19-8 et R.2224-19-9 du CGCT, soit : Les opérations de contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes ; Le diagnostic de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes ; Les opérations de contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des installations d'assainissement non collectif. Accompagnement des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif jugées prioritairement à risque sanitaire ou environnemental et celles nécessitant de gros travaux. Accompagnement; par voie de mandat à la demande du propriétaire, des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement autonomes. Etablissement des demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau.*
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales

Réalisation et gestion d'un PIDAF (plan intercommunal de débroussaillement et d'aménagement forestier).

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

Actions sociale, sport : participation à la mise en oeuvre de manifestations et d'actions sociales et sportives d'intérêt communautaire.

- Activités sanitaires

Participation à la construction d'un refuge/fourrière

- Action sociale

Compétence en matière sociale : création et gestion d'un relais de services publics.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Création, gestion et administration de toute structure d?accueil collectif ou équipements enfance et jeunesse intercommunaux, à mettre en place sur le territoire (micro-crèche, crèches, halte-garderie, multi-accueil, lieux accueil enfants-parents, Relais d'Assistantes Maternelles, Maisons d'Assistantes Maternelles...) hormis les centres de loisirs existants, les garderies communales, et les cantines communales.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Extension de compétence sur la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Création, extension, entretien et aménagement des zones d'activités à venir.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Création, aménagement, entretien et signalisation des sentiers de randonnées ainsi que les actions de promotions spécifiques s'y rapportant, en particulier dans le cadre du plan départemental d'itinéraires pédestres et de randonnées (PDIPR). - Création et aménagement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire (notamment aménagement d'une aire de skate-board et de rollers sur la zone du Planet, aménagement d'une aire de cross sur la commune de RIBIERS, création de sites d'escalade) pouvant intéresser, en plus de celles du territoire, des populations situées sur les communes voisines.

- Activités péri-scolaires

Activités musicales et informatiques dans les écoles. Elaboration et gestion des contrats signés avec la CAF et/ou la MSA ou tout autre partenaire. Coordination des différentes politiques définies dans le domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Complément aux interventions et offres liées au rythme scolaire. Partenariat, en particulier avec l'association « la Clé des Ages » et l'association « Alpe » pour la mise en ?uvre de la politique enfance-jeunesse sur le territoire. Réalisation d'actions et d'animation qui fédèrent les acteurs du territoire communautaire. Mise en ?uvre, gestion, animation et coordination des actions intercommunales relatives à l'enfance et à la jeunesse.

- Activités culturelles ou socioculturelles

En matière d'animations et spectacles d'intérêt communautaire : opération « villages et rues en fête ».

- Activités sportives

Création, balisage et entretien des sentiers de randonnée et de VTT sur le territoire communautaire (conventionnement avec le SMICAR).

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création, gestion, entretien et aménagement de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Création, aménagement et entretien de tous les sentiers de randonnée pédestre, équestre et VTT, ainsi que les actions de promotions spécifiques s'y rapportant. Participation à l'amélioration et au développement des transports en commun organisés par le conseil général des Alpes de Haute-Provence.

- Transport scolaire

organisation (organisateur secondaire) du transport des élèves sur le territoire de la CC en partenariat avec les conseils généraux des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes ; organisation de transports para-scolaires et péri-scolaire sur le territoire de la communauté de communes ; conventions avec des communes extérieures au périmètre pour l'organisation des transports sur leur territoire : Bellaffaire, Vaumeilh, Valernes, Thèze.

- Etudes et programmation

Toute étude à l'échelle du canton qui permettra la mise en place d'outils d'aide à la décision.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle cantonale.

- Politique du logement non social

Etudes et programmation d'opérations concernant la construction, la rénovation, la mise à disposition de logements saisonniers sur le territoire.

- Politique du logement social

Politique du logement social d'intérêt communautaire : réalisation d'un diagnostic et définition des priorités en matière d'habitat sur l'ensemble du territoire.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Elaboration de programmes de référence (quartiers anciens et OPAH) destinés à servir de cadre aux actions ou opérations d'aménagement.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Politique du logement et du cadre de vie :Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : convention avec la commune de Thèze pour la poursuite de l'opération en cours sur son territoire.

- Amélioration du parc immobilier bâti

Plan de développement de l'habitat locatif.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Participation et animation à la démarche de :- Pays Sisteronnais- Parc des Baronnies

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

Mise en place et gestion de services techniques, administratifs, sociaux et/ou culturels pour les communes membres assurées par les personnels de la communauté, prévue par voie contractuelle avec la ou les communes membres qui seraient intéressées (conventions bilatérales à durée déterminée précisant leur portée ainsi que les conditions financières de leur mise en oeuvre)

- Acquisition en commun de matériel

Acquisition en commun de matériel acheté dans l'intérêt collectif afin de réaliser une économie d'échelle (camion, tracteur, voiture utilitaire, compresseur, bétonnière, tondeuse à gazon, débroussailleuse et tout petit matériel...), utilisé par les agents d'entretien de la communauté de communes et/ou mis à la disposition de toute commune membre qui en fera la demande. Le montant horaire de la participation sera fixé par délibération.

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

En matière audiovisuelle : Entretien des relais télévision, étude, mise en place et gestion des réémetteurs de la télévision numérique terrestre.

- NTIC (Internet, câble...)

Etudes, usages et équipements liés au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication : Suivi du programme Boucles Locales Alternatives (BLA) en lien avec le Pays Sisteronais Buëch. Création, gestion et maintenance d'infrastructures permettant l'accès à l'Internet haut débit dans les zones non couvertes par l'opérateur historique. Développement des usages en relation avec le schéma de développement numérique du Pays Sisteronais Buëch.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Rénovation du petit patrimoine bâti d'intérêt communautaire dont les lavoirs, cadrans solaires, fours à pain, oratoires. Création et gestion d'un système d'information géographique (SIG) dont la numérisation des cadastres communaux (à inclure dans le groupe de compétences "Aménagement de l'espace").

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	SYNDICAT MIXTE D'EYGUES EN AYGUES (200091718)	SM fermé	70 492
84	SM d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	346 886
26	SM du Parc naturel régional des Baronnies provençales (200059368)	SM ouvert	160 670
05	SM intercommunautaire du Buëch et de ses affluents (SMIGIBA) (250501210)	SM fermé	48 804
04	SM départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères (SYDEVOM) des Alpes de Haute Provence (250401221)	SM ouvert	184 168
04	SM du Sisteronais Moyenne Durance d'énergie et des réseaux d'éclairage public et de télécommunication (250400512)	SM fermé	80 263
04	SM du massif des Monges (250401023)	SM fermé	80 263

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2022 - millésimée 2019)